

Licence Physique-chimie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Physique-chimie. 2010, Université des Antilles. hceres-02027263

HAL Id: hceres-02027263

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027263>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE ANTILLES-GUYANE
N° demande: S3100016774
Domaine : SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE
Mention : PHYSIQUE-CHIMIE

Appréciation générale :

La mention Physique-Chimie propose une formation permettant d'acquérir un socle solide de connaissances en Physique et en Chimie pour une poursuite d'études en master ou une préparation aux concours de l'enseignement. Les trois parcours de cette formation sont cohérents et complets en termes de savoirs fondamentaux en Physique et en Chimie. Ces enseignements sont complétés par des unités d'enseignement dédiées aux compétences transversales (expressions écrite et orale, méthodologie documentaire ou élaboration d'un projet).
Tout comme la plupart des licences du domaine, la structure de l'offre de formation propose une orientation très progressive au fil des semestres avec notamment un premier semestre commun au domaine Sciences, technologies, santé, l'orientation vers les disciplines Mathématiques, Informatique, Physique et Chimie *via* un portail au S2 pour un choix de mention au S3.
L'aide à l'insertion professionnelle se fait notamment par l'intermédiaire d'enseignements incitant les étudiants à une réflexion sur leur parcours professionnel, d'UE de préparation au CAPES et de stages facultatifs. Ce dispositif pourrait être complété par un aide à la poursuite d'études, notamment en master.
La mise en place de dispositifs d'aide à la réussite est un point à améliorer. Ainsi, hormis le contrôle continu, aucun dispositif spécifique s'adressant à l'ensemble des étudiants ou aux étudiants en échec n'est spécifié.
Enfin, la composition de l'équipe pédagogique est tout à fait pertinente. Son fonctionnement est cependant peu décrit, notamment au niveau du pilotage de la formation comme par exemple la prise en compte de l'évaluation des enseignements ainsi que celle des étudiants.
Il convient de souligner le manque de soin apporté à la constitution du dossier présenté, de très nombreuses rubriques essentielles à la description de la formation n'étant pas ou mal renseignées.

Les points les plus forts :

- | | |
|----|---|
| 1- | Orientation très progressive au sein du domaine au cours du L1. |
| 2- | Aide à la professionnalisation. |
| 3- | Contrôle continu développé. |

Les points les plus faibles :

- | | |
|----|---|
| 1- | Les dispositifs d'aide à la réussite s'adressant à l'ensemble des étudiants et aux étudiants en échec. |
| 2- | Pas d'évaluation des unités d'enseignements. La prise en compte dans l'aide au pilotage de l'évaluation de l'organisation du semestre/année ainsi que celle des étudiants n'est pas précisée. |
| 3- | Pas d'aide à l'orientation en master, ni à la mobilité étudiante. |

Recommandations :

- Il conviendrait d'homogénéiser les crédits européens accordés aux UE en regard du nombre d'heures (présentiel et travail étudiant).
- La première année permet à l'étudiant un large choix parmi les enseignements fondamentaux du domaine afin de lui donner la possibilité de définir progressivement son parcours pédagogique. L'UE « projet professionnel » du S3 pourrait être placée en S1 ou S2 afin de compléter cette réflexion.
- L'ouverture vers l'insertion professionnelle exprimée à travers les UE pourrait être complétée par un stage obligatoire en L3.
- L'équipe pédagogique en termes de responsables d'année et de parcours doit être identifiée.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B